

Outil d'aide à une réflexion partenariale sur les Logements-Foyers pour personnes âgées

FICHE DESCRIPTIVE DU BATIMENT

1- MURS

époque d'achèvement de la construction :

	Avant 1915	De 1915 à 1948	De 1949 à 1967	De 1968 à 1974	De 1975 à 1981	De 1982 à 1989	De 1990 ou après	Total
Total								

Y a-t-il eu des travaux d'amélioration (gros œuvre) :

oui	non
-----	-----

Si oui : A quelle date ? (mm/aaaa)

Nature de ces travaux :

- gros oeuvre, maçonnerie
- toitures
- isolation thermique
- revêtement extérieurs (autres qu'isolation)
- menuiseries intérieures et extérieures
- ascenseurs
- espaces extérieurs (stationnement, jardin...)
- travaux d'extension du bâtiment
- autres (à préciser, domotique, mécanisation des volets)

oui	non
-----	-----

oui	non
-----	-----

oui	non
-----	-----

oui	non
-----	-----

oui	non
-----	-----

oui	non
-----	-----

oui	non
-----	-----

oui	non
-----	-----

oui	non
-----	-----

- Amélioration des logements (espaces privés)

- confort d'usage
- sécurité incendie
- autres (préciser)

oui	non
-----	-----

oui	non
-----	-----

oui	non
-----	-----

oui	non
-----	-----

- Amélioration des parties communes (espaces collectifs)

- sécurité incendie
- accessibilité
- hygiène
- autres (préciser)

oui	non
-----	-----

oui	non
-----	-----

oui	non
-----	-----

oui	non
-----	-----

- Amélioration de l'extérieur (parking, jardins aménagés, etc...)

oui	non
-----	-----

- Autres (préciser)

oui	non
-----	-----

Montant des travaux (montant en €) :

- total :

- par chambre ou par logement :

2 - ACCESSIBILITE

Le bâtiment est-il accessible aux personnes handicapées, à mobilité réduite ou en fauteuil roulant (loi de juillet 1991 - accessibilité des bâtiments d'habitation collectifs)

Oui	Non
-----	-----

Comporte-t-il plusieurs étages :

Oui	Non
-----	-----

Si oui, combien ?

Quel est le nombre de chambres ou de logements non accessibles dans la capacité d'hébergement ?

Existe-t-il des locaux collectifs ou à usage commun non accessibles, si oui, lesquels :

Oui	Non
-----	-----

3 - LIEUX DE VIE

Espaces privés :

S'agit-il de logements ou de chambres ?

(le logement se distingue de la chambre) :

- s'il dispose d'une surface minimale et correspond aux caractéristiques définies dans l'arrêté technique du 10 juin 1996 (se référer à l'annexe III de l'arrêté technique du 10 juin 1996)

- s'il regroupe en son sein toutes les fonctionnalités permettant un usage autonome (coin cuisine + cabinet d'aisance + baignoire ou douche)

Y a-t-il plusieurs lits par logements ou par chambres ?

Oui	Non
-----	-----

Nombre de logements ou chambres disposant de plusieurs lits :

Oui	Non
-----	-----

Existe-t-il des chambres ou des logements réservés aux familles de

Oui	Non
-----	-----

Descriptif du logement ou de la chambre :

- surface moyenne (en surface habitable) :

- chambre seule

Oui	Non
-----	-----

- coin cuisine :

Oui	Non
-----	-----

- salle de bain:

Oui	Non
-----	-----

- d'un WC indépendant

Oui	Non
-----	-----

- salon/salle à manger :

Oui	Non
-----	-----

Espaces collectifs :

Superficie total des espaces collectifs :

Votre établissement dispose t-il d'un :

- espace salle à manger
- espace séjour :
- espace de soins :
- espace kinésithérapie/rééducation :
- d'espaces non dédiés polyvalent :

Oui	Non
Oui	Non
Oui	Non
Oui	Non
Oui	Non

4 - SECURITE INCENDIE

Votre établissement relève t-il pour la partie hébergement :

- de la réglementation habitation "Foyer-logement":

Oui	Non
-----	-----

- de la réglementation ERP de type U du 23 mars 1965 ?:
- de la réglementation ERP de type U du 25 mai 1989 ?:
- de la réglementation ERP de type J du 19 novembre 2001:
- aucune de ces réglementations

Oui	Non
Oui	Non
Oui	Non
Oui	

Est il surveillé la nuit : oui / non

Si oui, par combien de personnels :

La commission de sécurité a t-elle déjà visité votre établissement :

Oui	Non
-----	-----

Si oui, quel a été l'avis de la commission de sécurité :

--

5 - TRAVAUX ENVISAGES A COURT ET/OU MOYEN TERME

- Amélioration confort des logements
- mise aux normes d'hygiène
- mise aux normes d'accessibilité
- amélioration de la sécurité-incendie

Coût des travaux	Délais de réalisation